

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 05 décembre

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	14

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 05 décembre 2024 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Chaussan, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux, maire, en session ordinaire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 02 décembre 2024

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 02 décembre 2024.

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, M Grange Christophe, Mme Bertelle Emilie, M Aymard Nicolas

Pouvoirs :

M Langlet Pascal donne pouvoir à M Guyot Didier

M Rolland Alain donne pouvoir à Mme Blanc Anik

Mme Martini Laurence donne pouvoir à Mme Raboisson Croppi Laurence

Secrétaire de séance : M Aymard Nicolas

D2024_048 – Demande de subvention à la Région Rhône Alpes

Vu le Code Général des Collectivités territoriales

Vu les dispositifs d'aide du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Considérant que la commune de Chaussan peut prétendre au dispositif « Aménager un premier ou dernier commerce en milieu rural ».

La commune de Chaussan sollicite le Contrat région au titre de l'opération suivante : Tiers Lieu osmose et plus particulièrement installation d'un local de distribution pour la vente en direct des produits des agriculteurs de la commune.

Coût prévisionnel des travaux : 1 203 025 HT

Subvention demandée : 100 000€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

Approuve la demande de demande de subvention auprès de la Région Auvergne – Rhône – Alpes au titre du Contrat région

Sollicite auprès de la Région Auvergne – Rhône – Alpes le versement d'une subvention

Autorise Monsieur le Maire à signer tous actes se référant à la présente délibération

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
Unanimité

Le Maire

Luc Chavassieux

